

BIOGRAPHIE EUGENE LITTOUX

- né le 17 janvier 1925, au lieu-dit Roz Bleuniou , rue Graveran à Chateaulin (Finistère)
- Mère décédée le 01/12/1927, Père (désemparé, avec 3 jeunes enfants) remarié en 1928, avec une veuve ayant un fils de 7 ans : Henri Berthelot
- enfance passée entre « Toulpri » quartier de l'abattoir, puis le quartier de la gare de Chateaulin
- école primaire de Chateaulin, où j'ai passé le concours des bourses (seul reçu dans le canton de Chateaulin) et le certificat d'étude (avec mention)
- Au grand dam de monsieur Yves Jestin, qui m'avait fait passer le concours des bourses, je décide de partir dans la Marine Nationale
- 27 mars 1939, à 14 ans, je rentre à l'école des Pupilles de la Marine, à la Villeneuve à Brest.....scolarité assez poussée, et instruction militaire, 1^{er} trimestre 40 (15ans !), nous étions en guerre, et nous faisons de l'école de combat, avec mousqueton et tirs réels !!!!
- Les Allemands arrivent à Brest, nous ne bougeons pas ! nous apprenons plus tard, que l'école des Mouses (où nous devions rentrer en octobre 40) qui était à bord de « l'Armorique » à Brest, s'est échappée de Brest, direction de l'Angleterre ! avec tous les bateaux qui ont pu se sauver à temps
- Les Allemands nous ont laissés dans l'école, mais, naturellement plus d'armes ! seule la scolarité civile était autorisée, ils nous faisaient parfois des visites surprises pendant les cours. Pas de problème pour la nourriture, des corvées allaient au ravitaillement à l'arsenal, nous n'avons pas eu à subir de restrictions
- Mi-mai 1941, les Allemands nous laissent partir en zone libre. Tous en uniforme, nous partons en train, changement à Paris, et direction Toulon, où nous sommes dirigés à la BAN (base aéronautique navale) de St Mandrier, l'instruction militaire reprend....
- Octobre 1941, j'embarque sur « l'Océan », à l'école des Mouses, avec un an de retard vu les événements !
- Juillet 1942, je suis hospitalisé pour une pleurésie ! puis après 2 ou 3 mois, convalescence dans un hôpital auxiliaire de Hyères
- 27 novembre 1942..... sabordage de la flotte.... nous, les convalescents, nous sommes pris par les Italiens, qui nous embarquent pour l'Italie, heureusement pour nous, les Allemands interviennent, et 15 jours après, comme tous les marins, nous sommes renvoyés dans nos familles, avec une permission de 90 jours
- Revenu à Chateaulin, je suis embauché aux PTT, en mars 1943, comme convoyeur sur la ligne Chateaulin-Carhaix, ce qui m'a permis de rentrer dans la Résistance, par un cheminot de la gare de Spézet, qui m'a mis en contact avec Jean Charlès (je n'avais pas répondu au rappel dans la Marine à l'échéance de la permission)
- Avril 1944, le poste que j'occupais, passe aux PTT de Carhaix, je suis embauché au Réseau Breton, à la gare de St Nic, arrêté par les Allemands, puis relâché.....
- Je rejoins la Cie DE Gaulle du Bataillon Stalingrad, jusqu'à la libération de la Presqu'île (blessé au genou aux combats du Ménez-Hom, j'ai pu continuer à participer aux opérations).
- Fin 1944, comme ancien des Ecoles de la Marine, j'avais signé un engagement de 5 ans en janvier 1942, je rejoins donc la Marine Nationale.
- Fin décembre, je pars à Casablanca sur le « Jean Bart » pour faire mon cours d'électricien, mon cours terminé, je reviens à Chateaulin pour une permission de quelques jours.
- Juillet 1945, j'embarque sur le « destroyer Somali », nous sommes préparés pour partir à la guerre du Pacifique ! A notre arrivée, les Japonais avaient capitulé..... les premiers accrochages avec le Vietminh commencent !

8

Eugène Littoux
25 rue du Pt Kennedy
29000 Quimper

Ma vie

Je suis né le 17 janvier 1925, à 23 heures, à Roz Bleuniou, rue Graveran, à Chateaulin, Finistère.

Ma Mère est décédée le 31 novembre 1927, mon père, désemparé, seul avec trois enfants, et poussé par une tante, s'est remarié en 1928, avec une veuve mère d'un fils de 7 ans, Henri Berthelot (que j'ai toujours considéré comme mon frère).

Seul reçu en 1936 d'un concours d'attribution de bourse dans le canton de Chateaulin, je n'en n'ai jamais profité, (au grand DAM ! de monsieur Yves Jestin, mon instit, qui m'avait quasiment obligé à passer ce concours !) étant rentré dans l'Ecole des pupilles de la marine, le 27 mars 1939, à La Villeneuve, suivant la trace de mon frère Henri Berthelot, entré à cette école en octobre 1935.

Dans cette école, nous poursuivions des études normales, mais, naturellement, de l'instruction militaire et maritime, malheureusement, nos études n'étaient sanctionnées par aucun diplôme.

Début 1940, la guerre,....notre contingent, avait un an d'ancienneté, l'on nous préparait plus intensément : instruction militaire plus poussée, maniement d'armes et école de combat, et même charge à la baïonnette, avec le masque à gaz sur la figure, puis nous descendions à l'Ecole, avec notre fourniment, et au pas de gymnastique, environ 800m, nous rentrions directement dans la chambre à gaz, les gradés tiraient des cartouches de gaz.....et.... « .décapez les masques »....pas drôle du tout !!!. (il ne faut pas oublier qu'à la guerre de 14/ 18, les mousses, qui avaient 16 à 17 ans, participèrent, comme fusiliers marins, à la bataille de Dixmude !).

- Avril 1940, les Allemands commençaient à envahir la France, l'école des mousses, sur l'Armorique, dans la rade de Brest, partent pour l'Angleterre, nous ne bougeons pas ! Les Allemands arrivent à Brest.....nous voilà coincés ! L'école continue à fonctionner, mais toute instruction militaire est désormais interdite. Parfois, des officiers Allemands passent dans les classes, vérifier que nos cours n'ont rien de militaire....

- Fin janvier 1941, mon frère aîné se mariait, j'ai obtenu quelques jours de congé, mais tous les jours, il me fallait faire pointer ma permission auprès des autorités allemandes Mes parents étaient domiciliés près de la gare de Chateaulin. A cette époque, il n'y avait pas d'eau courante, et nous prenions de l'eau à une pompe située à environ 200 mètres, un de ces jours de permission, « ma mère », me demande d'aller chercher de l'eau à la pompe, ..je sors du jardin avec mes brocs... en vareuse et pantalon de marin,...deux policiers Allemands qui passaient devant la maison m'arrêtent et me demandent mes papiers... je leur présente ma carte d'identité militaire et ma permission... ils me font déposer mes brocs, et aller me mettre en tenue réglementaire, col bleu, béret de marin, et me représenter devant eux avant de m'autoriser à aller remplir mes brocs !

- A la mi-mai 1941, les Allemands autorisent l'école à aller s'installer en zone libre ... nous voilà partis pour la BAN (Base Aéronavale) de St Mandrier face à Toulon... reprise de l'instruction normale..... Ceux d'entre nous, nés en 1924, qui avaient déjà perdu 9 mois, sont partis aussitôt, à l'école des mousses, sur le navire école « Océan », ma promotion, n'y est passée qu'en octobre 1941, avec également 1 an de retard sur l'âge normal ! Tant que nous étions à Brest sous l'occupation, étant ravitaillés, comme

les troupes Allemandes, par l'arsenal de Brest, nous n'avons jamais souffert des privations, mais... arrivés en zone libre, ce n'était plus pareil ! nous étions jeunes, 16/17 ans, beaucoup d'entre nous en ont pâtis ! Moi-même, le 31 juillet 1942, j'ai été hospitalisé avec une pleurésie, à l'hôpital maritime de Toulon... un mois quasiment sans soins...heureusement, une épouse de marin, ancienne voisine de mes parents (ses parents, Mr et Mme Hémon, garde barrières, au passage à niveau près de la gare de Chateaulin) demeurant près de l'hôpital, ayant son fils handicapé, venait très régulièrement en consultation et en profitait pour m'apporter ce qu'elle pouvait ! Mon frère, Henri Berthelot, marin sur le « Dunkerque », rentré de Mers El Kébir en février 1942,(je ne l'avais pas vu depuis avril 1939) m'apportait également ce qu'il pouvait trouver pour me remonter...au bout d'un mois, le médecin, voyant que je m'en sortais ...décide qu'il fallait me remonter.....et prescrit... un grand bol de thé au rhum tous les jours.....

- Septembre 1942, je sors de l'hôpital, et pars en convalescence dans un hôpital auxiliaire, « l'Hôtel Continental » à Hyères, car il n'était pas question de rentrer chez mes parents en zone occupée.

- 27 novembre 1942... les Allemands envahissent la zone libre, et arrivent à Toulon.....les navires se sabordent.....nous, nous sommes pris par les Italiens... ils commencent à nous embarquer dans des camions pour un camp de prisonniers, heureusement, notre Toubib, réussi à fuir, et part à la recherche des Allemands dans Hyères (j'ai appris, plus tard, que cachant deux résistants, il avait entrepris cette action) Nous étions dans les camions, et prêts à partir, lorsqu'une, ou des, mitrailleuses Allemandes sont arrivées...les Allemands nous ont fait descendre, rejoindre l'hôtel, mis des sentinelles à la porte, et fait partir les Italiens... OUF ! On nous a distribué des pulls, et nous n'avions plus le droit de porter nos uniformes.

- A la mi-décembre, en uniforme, direction de l'arsenal de Toulon.....permission de 90 jours pour rejoindre nos foyers en zone occupéej'étais bien mal en point...les trains étaient bondés avec tous ces marins.....les Allemands avaient décidés de renvoyer tout le monde dans leur famille pour 90 jours.... Pour ma part, j'ai été mis dans le train le soir même, par une fenêtre...l'on m'a allongé dans le couloir... et...je me suis réveillé à Paris, où ?, dans une grande salle avec beaucoup de lits, des infirmières pour s'occuper de nous.....le soir même, l'on m'a mis dans un train, direction la Bretagne....., j'étais tellement mal, qu'à la gare de Plouaret, sachant que ma sœur était installée dans cette commune comme coiffeuse, je suis descendu et me suis rendu chez elle...je vous fait grâce de sa stupéfaction ! Ma sœur, et mon beau-frère, m'ont envoyé en consultation chez un médecin de Lannion, qui m'a prescrit 18 mois de convalescence

- Au bout d'un mois, j'ai rejoins le domicile de mes Parents à Chateaulin, mais, « ma mère », me dit : « ce n'est pas avec ce que ton Père me donne que je vais pouvoir te nourrir, il te faut chercher du travail « J'ai trouvé un emploi de convoyeur des PTT, sur la ligne du Réseau Breton Chateaulin- Carhaix (J'étais en convalescence de 18 mois !) Ayant le courrier à remettre, parfois très tard, après le couvre-feu, j'avais un ausweis, qui me permettait de circuler sans problèmes, chose parfois très utile pour la suite !!!!!

- Fin mars, ou début Avril 1943, la Marine me rappelait pour rejoindre les Marins Pompiers de Marseille.....Je n'ai pas répondu.... Un jour, un cheminot de la gare de Spezet, me demande de remettre à Jean Charlès, si je le connais, un courrier (il était un ancien camarade de classe, avant mon entrée dans la Marine, et.... militaire depuis mars 1939, je n'avais naturellement, jamais entendu parler de la Résistance !) Me voici engagé !!! J'avais beaucoup de contacts avec Jean Charlès, entre autre « travail », comme je côtoyais souvent les « gardes-voies », j'avais réussi à avoir de bons rapports avec l'un d'eux (leur poste était dans l'ancien café Morvan près du passage à niveau de la gare, près de chez mes parents), je me suis donc arrangé, pour être reçu dans les locaux, ce qui m'a permis de bien repérer les lieux, Jean Charlès

avisé, des Résistants, n'ont eu qu'à récupérer les armes sans problèmes, au grand étonnement de « mon ami le garde ! »

- Mai 1943... mon poste de convoyeur était muté à Carhaix ! Je ne pouvais aller demeurer là-bas, j'ai démissionné, et ai pu être embauché au Réseau Breton, à la gare de St Nic, (j'étais chargé, par la Résistance, de surveiller en particulier, les trafics Allemands dans la presqu'île).

- J'ai été arrêté par les Allemands, fin juin début juillet 1944, à leurs dires, je devais être fusillé le lendemain !!! Mon arrestation avait eu lieu lorsque je me suis rendu comme tous les jours, pour déjeuner chez Mr et Mme Le Bris commerçants à St Nic, leur fille, Mimie (16 ans), a été arrêtée en même temps que moi (elle a été internée à la prison de Quimper, jusqu'à la libération de Quimper... pendant tout ce temps, elle a été soumise aux interrogations, battue à coups de fouet et autres, menacée de mort... afin de lui faire avouer que je faisais partie de la Résistance. Quand je l'ai revu en 1944, je lui dis qu'elle ne pouvait rien dévoiler sur mon compte..... »elle me répond : «vous croyez..je m'étais aperçu de bien des choses » !!!, j'étais soupçonné, « d'appartenir à la Résistance, et d'avoir participé à la désertion de soldats Allemands d'origine Russes, qui étaient passés dans nos rangs »... Nous avons été séquestrés dans un trou au Ménez-hom.....La chef de gare de St Nic, Mlle Hervé, a aussitôt appris la nouvelle,téléphoné à mon frère, employé à la gare de Chateaulin (revenu, lui aussi, du sabordage de la flotte, il a été aussitôt embauché à la gare de Chateaulin, et n'a pas été rappelé, car il avait terminé ses 5 ans de Marine) qui, lui, a contacté l'inspecteur du Réseau Breton, Mr Sollu, un Breiz-Atao notoire ! ce dernier, et le chef de gare Allemand de Chateaulin, sont allés à la Feld – Kommandantur, d'où un officier Allemand est parti pour St Nic : j'ai été libéré le soir même..... Des soldats sont venus me chercher dans « mon trou ».....m'ont amenés devant leurs officiers, je n'étais pas fier ! sur la table, devant le plus gradé, il y avait mes papiers et ma blague à tabac..... il les repousse vers moi, et me dit «vous partir », sidéré, je lui demande, « partir où, chez moi à Chateaulin ? » « non, à la gare de St Nic, à votre travail,.... pas courir... pas vous retourner... parler à personne «le chemin m'a paru long...j'attendais le « coup de grâce ! » mes jambes ne demandaient qu'à courir !.....Arrivé à la gare, j'apprends les conditions de cette libération, et téléphone aussitôt à mon inspecteur, « lui demandant l'autorisation de rejoindre Chateaulin pour tranquilliser mes Parents » permission accordée...je prends le premier train, train de marchandises, dans le wagon où je monte, un grand officier Allemand !!.....avant la gare de Plomodiern... Arrêt en pleine nature... des Allemands, armes à la main, envahissent le wagon... m'aperçoivent avec mon brassards (noir avec lettres d'or RB,(réseau Breton),... me prennent, sans ménagement, et veulent m'emmener... le « grand officier » présent à ma montée, intervient vigoureusement ! je suis relâché... le train repart... « l'officier », en français, me dit : « il n'y a aucune raison de vous arrêter, je vous connais, vous êtes employé à la gare, vous travaillez donc pour nous, je suis douanier, et suis très souvent dans les trains »... MERCI !!!! A Chateaulin, la première chose, a été d'aller remercier mon inspecteur, qui me dit..... « si vous êtes terroriste, c'est-à-dire pilleur de fermes et de bureaux de tabac, je n'aurais aucun scrupule à vous faire arrêter, mais si vous êtes Patriote, Résistant, quoique ce ne sont pas mes idées, vous n'avez rien à craindre de moi » (J'ai appris par la suite, qu'il avait aussi sauvé les deux cheminots de Spézet qui m'avaient enrôlé, en les déplaçant car ils étaient surveillés par les Allemands !) Naturellement, sorti de là, j'ai filé chez Jean Charlès, pour le mettre au courant et lui demander de rejoindre un maquis... « pas d'accord, nous avons besoin de toi à la gare de St Nic, tu retournes là-bas ».....

- J'attendais les ordres, et surtout mon rappel pour le grand jour..... RIEN.... puis j'apprends, que Chateaulin est libéré, un train passe, j'en profite, et rejoint Chateaulin, une personne(?) me dit que mon frère est avec des Résistants à Kerlobret, j'y court,

..... je suis affecté à la Cie De Gaulle, du Bataillon Stalingrad, dans un groupe commandé par mon Frère(Henri Berthelot) second-maître fusilier dans la Marine, à bord du cuirassé « Dunkerque » de 1939 au sabordage, et que j'avais fait (indirectement, rentrer dans la Résistance... par la suite, n'étant pas au courant de ma situation, il a voulu m'y faire entrer également !!!!!). Me voici donc enrôlé... il me faut donc une arme.....seule arme disponible : une grenade !!Pour comble, notre groupe part en patrouille.....dans le bois du « Rolzac'h »(?)en bordure de la vieille route de Dinéault... au cours de cette patrouille, Henri, notre chef, rentre dans une ferme, nous sommes très bien reçu par le fermier, qui nous dit avoir récupéré un mauser (fusil Allemand) après quelques paroles, il accepte très volontiers de me donner ce mauser.....qui m'a suivi pendant toute la campagne, par la suite, peu de jour après, mais je ne me souviens plus où, j'ai récupéré un lance grenade pour cette arme, et, des petits «obus » allant avec.. Nous étions cantonnés à Kerlobret, dormions sous un hangar, où l'on nous avait installé des bottes de paille.

- Un jour, l'on nous signale que des Allemands « faisaient du grabuge » dans un café à Dinéault L'ancien officier marinier Lidouren, y part aussitôt avec son groupe, les Allemands sont dans le café Labat...(ils consomment).....et font leurs sommations ... il paraît (moi je n'y étais pas) qu'un Allemand aurait tenté de saisir son arme.....les Résistants ont ouvert le feu et descendu le groupe ennemi. Lidouren a fait charger les corps dans sa camionnette, et les a ramenés à Kerlobret ; où, un Allemand, seulement blessé, s'est redressé ! naturellement, il a été récupéré et envoyé(où ?) en soins.

- Naturellement, la population risquait des représailles sérieuses, la compagnie De Gaulle a aussitôt eu ordre de partir occuper Dinéault ; notre groupe a été mis en protection assez loin du bourg, et, avait ordre de rejoindre dès les premières attaques. Mon frère, Henri, a positionné son fusil mitrailleur, et ses hommes, et nous a placés, Pierre Mercier(ancien des écoles de la Marine, comme moi) et moi-même, en avant-garde dans une petite route... mais... dans la nuit, j'ai entendu des bruits dans les champs, mon frère passant nous voir vers une heure du matin, je lui en rend compte....bizarrement, un civil de Dinéault, se trouvait là, et nous dit de ne pas nous inquiéter : « nous avons lâchés les bêtes dans les champs, en cas d'attaque des Allemands »...en réalité, c'était les Allemands qui étaient passés entre nous et le bourg... au petit jour, Pierre Mercier et moi, étions rappelés pour le jus., nous rejoignons le groupe au fusil mitrailleur je commence à me couper une tartine, de bon pain blanc ! Aussitôt, les tirs se déclenchent, mon pain et mon couteau sont restés sur place..... nous étions donc encerclés.... il nous a fallu 3 heures pour nous dégager et essayer de rejoindre la compagnie, en contournant le bourg, nous sommes arrivés sur la route de Chateaulin... Pierre Mercier s'est porté volontaire pour faire une reconnaissance vers le bourg....Nous entendons une rafale de mitraillette....plus rien... au bout d'un moment, mon frère demande un deuxième volontaire, Louis Floch, un Brestois, qui se propose, les autres, nous étions déployés en protection, il part donc, avec son mauser, peu de temps après : un coup de fusil puis plus rien ! Une personne âgée, accompagnée d'enfants, passe, et étonnée de nous voir là, nous dit que tous les Résistants débordés par le nombre d'assaillants, avaient été obligés de se replier à Chateaulin, et nous avait portés disparus !!!!Nous sommes arrivés nous, à Kerlobret, trois heures après les autres, et étions portés disparus ! nos deux estafettes, eux, étaient « absents », ils sont apparus un bon moment après nous, les coups de feu ? ce n'étaient pas eux, ils n'ont vu personne... pas d'Allemands, les Allemands s'étaient également repliés !!!!! Pendant plusieurs jours, nous avons fait des patrouilles à Dinéault, et apprenions parfois que des Allemands étaient passés un moment avant nous !

- Après l'accrochage de Dinéault, mon frère, Henri Berthelot, avait repéré des mortiers à la mairie de Chateaulin. En tant qu'ancien fusiller marin, il connaissait bien ces engins et voulait les avoir pour former un groupe avec des mortiers (je n'ai jamais

connu leur nombre). Je ne sais pas qui les lui a refusé, ni pour quelles raisons. Ce qui est certain, c'est que les relations n'étaient pas toujours les meilleures entre les compagnies FFI issus des FTP et la compagnie FFI issu de Libé-Nord. J'ai toujours trouvé cela absurde. Ne pouvant avoir satisfaction sur ce sujet, mon frère a décidé de remanier le groupe, car il y avait parmi nous, des jumeaux, et des jeunes inexpérimentés, dont le frère de Pierre Mercier, les deux jumeaux, Pierre et Michel Leroux, moi, j'ai pu rester, car nous n'étions pas frères en réalité ; il a donc créée le groupe section spéciale «SS» de la compagnie de Gaulle, notre brassard « FFI » , a été remplacé par un brassard blanc avec « tête de mort ... » ! Nous avions donc des missions spéciales, en particulier des patrouilles avancées.....

- Le 28 aout, au cours d'une patrouille dans les lignes ennemies, je fus blessé au genou. Mon frère m'a soigné sur place. Par la suite, après la prise du Menez-Hom, je ne pouvais plus suivre mon groupe en opération, aussi, je fus surtout affecté à diverses opérations à cheval (nous avons pris des chevaux russes à l'ennemi, et j'ai hérité d'un petit cheval... nous nous sommes aussitôt bien entendus !). Cette blessure, n'a été homologuée par la Marine Nationale, qu'en.....2005 !!!, et m'a valu la Médaille Militaire.
- Nous avons pris le Menez-Hom le 1^{er} septembre 1944 et avons continué notre avance dans la Presqu'île de Crozon,.
- Le 13 septembre, nous avons été relevés par une compagnie de Quimper « motif : la fatigue ! ».

- Le 30 septembre, nous étions démobilisés.....comme certains, j'étais volontaire pour le front de Lorient, comme j'étais militaire, l'on me proposait de m'engager dans l'armée, avec le grade de sergent(pour commencer), étant depuis mars 39 dans les Ecoles de la Marine, nous devions 5 ans d'engagement (j'étais d'ailleurs engagé depuis janvier 1942 !) j'ai donc refusé la proposition de l'armée de terre et ai rejoint la Marine . Après un passage à Landivisiau, j'ai rejoint le centre de Pont-Réan, près de Rennes, où l'on m'a attribué un matricule 1944 !!!! puis, fin décembre, suis parti pour Casablanca, sur le cuirassé « Jean Bart » pour faire mon cours d'électricien, que les circonstances m'avaient empêché de faire en 1942 !

Sur le « Jean Bart », un jour, je reconnais mon ancien officier des sport de l'Ecole des Mousses (après le sabotage, il avait réussi à passer en Angleterre),enfin ..un témoin !...je lui fait part du problème de mon engagement de janvier 1942, qui n'était pas reconnu, puisque l'on m'avait attribué un matricule 44 !.....il me répond : « surtout Littoux, ne parle pas de cela à bord, tout l'état major étaient des Vichystes , il ne faut surtout pas qu'ils apprennent que tu avais quitté la Marine pour entrer dans la Résistance ! »

Après mon cours, j'ai embarqué sur le destroyer « Somali », le12juillet 1945, où nous avons été préparés pour partir à la guerre du Pacifique, nous sommes partis en aout pour l'Extrême-Orient...exercices à l'île de Maltes avec la marine Anglaise... diverses escales en route... puis arrivée à Saïgon... mais, il y avait eu, sans que nous l'ayons appris, les bombes atomiques sur le Japon, et, ils venaient de capituler peu avant notre arrivée... OUF !

Les Viet-Minh, ont commencé leurs opérations, quasiment aussitôt la reddition des japonais... et, naturellement nous sommes rentrés dans le bain...opérations surtout dans les fleuves, contre les jonques ennemies, et les Viets à terre..Mois de janvier 46 opérations dans la baie d'Along.

Mois de Février aux îles Philippines, puis retour en Indo, pour l'offensive d'Annam, opérations de soutien de l'armée de terre...et retour en France car nous étions presque tous malades, avec le palu... Après une permission à Chateaulin, je débarque du « Somali », et rentre à l'hôpital maritime de Brest, pour les crises de palu(?) En septembre, je suis nommé au centre de formation de Pont-Réan...au service auto,

comme électricien, où je suis resté jusqu'au 7 décembre 1949 !!!, je n'étais pas arrivé à faire reconnaître mon engagement de 1942 !..... cela n'a été réalisé qu'en 1976.... !!!, ma blessure lors des combats de la Résistance, n'a été homologuée qu'en 2005 ! et m'a valu la Médaille Militaire

Le 12 février 1947, Annik et moi, nous nous sommes mariés, et elle a pu me rejoindre en juillet, ayant eu sa mutation pour le central téléphonique de Rennes. Notre fils, Henri, est né à Rennes, à la clinique de « la Sagesse », le 18 mars 1949 Après avoir quitté la Marine, je n'ai pu trouver du travail qu'à Paris, à la CGCT(compagnie générale de constructions téléphoniques), à l'entretien des ascenseurs, où je suis resté 5 mois, puis ai trouvé une place, comme chef d'entretien, aux laboratoires du Bâtiment, rue Brancion, dans le 15^{ème}. Les laboratoires du Bâtiment, jouxtaient avec une clinique privée, ancienne clinique du Bâtiment, nous avions le transformateur commun, qui, se trouvant aux laboratoires, était sous ma responsabilité. Nous avions à l'époque, comme logement, un abri de jardin de 2 pièces, minuscules, situé en plein champs ! (adresse : sente des champs.....Anthony) les parois en bois, étaient percées par les balles (la guerre !), les trous bouchés par des cartes postales !!!

Un jour, le chef d'entretien de la clinique, à la demande de son patron, me fait la proposition de rentrer chez eux, son patron rouvrait une autre clinique, dans le 16^{ème} arrondissement, rue Piccinni à Paris, c'était une ancienne clinique des forges de Pont-à-Mousson, il fallait tout remettre en état, j'en avait la responsabilité avec un cousin du patron, nous avions des ouvriers du Bâtiment : maçons, plâtriers, serruriers,... pour refaire une mise aux normes ; mon épouse et moi, étions logés dans cet immense bâtiment ! Les repas pour tout le groupe, nous arrivaient, tous les jours par camionnette de la clinique du 15^{ème}, pendant les travaux, le rôle de mon épouse, était les services des repas.....nous lui donnions toujours un ouvrier pour ces tâches Hélas !!! Un jour, les services de santé, jugèrent ce bâtiment trop vieux, et non aux normes (les sols étaient des planchers) et supprimèrent les droits d'ouverture de clinique..... chantier abandonné.... retour à la clinique du 15^{ème} ... logés dans une chambre(!!) à l'étage de la maternité... mon épouse employée au bureau des entrées Le patron ne voulant pas liquider les ouvriers si brutalement, nous demande à son cousin, et à moi, de partir à Cheverny, dans sa ferme, où il avait un pavillon en construction. Il avait eu des ennuis avec l'entreprise qui avait commencé les travaux, avait cassé le contrat,. Nous sommes donc partis là-bas avec les ouvriers, et avons terminé ce pavillon. Ensuite, retour à la clinique, j'étais le seul électricien, et avais donc toute la charge, y compris les salles d'opérations..... ce qui me faisait être de service 24 h sur 24, et 7 jours sur 7 !!!!

En 1953, j'ai enfin eu l'occasion de passer un concours de « surveillant électricien » en signalisation à la SNCF, où j'ai fait carrière, jusqu'à ma retraite le 1^{er} février 1981

.....



Toulon, le - 9 MAI 2016

N°427 DEF/DPMM/C.DPMM LAMALGUE/
PM3/BRM/NPDIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE LA MARINE

Bureau « réserve militaire »

Section « réglementation-administration »

Secteur « chancellerie »

Monsieur,

Par décret du Président de la République en date du 15 avril 2016, vous avez été nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Cette nomination qui vous est conférée témoigne de la reconnaissance de la marine pour les services éminents que vous avez rendus.

Vous allez recevoir plusieurs documents de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur dans les prochaines semaines :

- dans un premier temps, l'autorisation de remise d'insigne qui sera à renvoyer à la Grande Chancellerie accompagnée des droits de chancellerie ;
- dans un deuxième temps, le procès-verbal de remise d'insigne qui sera à faire compléter le jour de la cérémonie (il est recommandé de se faire décorer dans les 12 mois qui suivent la date de la nomination ; la remise d'insigne pouvant se dérouler au cours d'une cérémonie officielle ou un cercle restreint avec la dignité qu'exige le prestige de l'ordre).

A l'issue de la cérémonie de remise d'insigne, l'original de votre procès-verbal sera à renvoyer à la Grande Chancellerie, en vous demandant par ailleurs **de ne pas oublier d'en adresser une copie au bureau « réserve militaire »** - secteur « chancellerie » de la direction du personnel militaire de la marine.

Vous trouverez en pièce jointe un spécimen de ce procès-verbal (il ne remplace aucunement le document officiel que vous fera parvenir la Grande Chancellerie).

En outre, j'appelle votre attention sur l'importance que revêt ce document, qui sera utilisé par la suite, pour étudier vos droits à l'avancement dans les ordres nationaux.

Je vous adresse mes plus vives félicitations et vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le capitaine de frégate Marc Dufour
chef de la section « réglementation et administration »
du centre DPMM Lamalgue,

DESTINATAIRE :

- 054270009

COPIES :

- PM3/RA/CHAN

- Archives.

Monsieur LITTOUX Eugène
25, rue du Président Kennedy
29000 QUIMPER